



Les Amis de la Terre
2B rue Jules Ferry – 93 100 Montreuil
Tél : 33(0)1 48 51 32 22, fax : 33(0)1 48 51 95 12
E-mail : presidence@amisdelaterre.org

A l'attention de :
Madame La Ministre Ségolène ROYAL

Ministère de l'Ecologie, du Développement
Durable et de l'Energie
Grande Arche Tour Pascal A et B
92055 Paris-La-Défense Cedex

Montreuil, le 20 octobre 2014

Madame la Ministre,

Nous tenons tout d'abord à vous remercier pour votre invitation de ce vendredi 17 octobre, nous avons apprécié votre écoute et votre attention.

Lors de notre exposé, vous avez été surprise par l'inutilisation d'infrastructures qui peuvent l'être ou par l'absence de mise en œuvre de moyens disponibles pour enfin engager une politique de report modal rapide et efficace permettant de diminuer la part routière des transports.

Vous avez, dans le dossier que nous vous avons transmis, les documents qui montrent que tant la voie maritime, que les voies ferroviaires existantes sont des solutions de bon sens qui répondent non seulement à l'enjeu de lutte contre le réchauffement climatique, mais également aux problèmes majeurs de santé publique.

L'approche de la problématique des transports par l'angle de la santé publique est, à bien des égards, intéressante car elle démontre l'urgente nécessité d'agir.

Comme nous vous l'indiquions dans la note accompagnant le dossier, il est possible aujourd'hui, sous votre impulsion, de lancer enfin une politique de report modal, dans les Alpes, en Méditerranée, sur le littoral Atlantique grâce aux voies ferroviaires existantes et aux voies maritimes.

Cela s'inscrit parfaitement dans votre logique et vos déclarations contre "l'écologie punitive" (formule que nous ne partageons pas), "de bons investissements aux bons endroits" et de "bon sens".

Le lancement effectif de la voie maritime en Méditerranée, ne peut que créer de l'emploi par les constructions navales et par l'exploitation, tout en retirant rapidement 700.000 camions en transit qui n'ont ni origine, ni destination en France, qui de plus sont équipés de réservoirs surdimensionnés afin de ne pas être soumis à la taxation sur les carburants en France. Ils ne représentent finalement qu'une nuisance environnementale conduisant à la dégradation de la santé publique, avec il est vrai une incidence positive dans les comptes des sociétés d'autoroutes bénéficiaires des privatisations.

Sur la Côte Atlantique, une voie maritime a été ouverte au départ de Gijon en Espagne, comme il en existe une entre Barcelone et l'Italie. Ces voies ne demandent qu'à être renforcées, elles n'allongent en rien les temps de parcours du fait des pauses obligatoires pour les chauffeurs, elles sont plus économiques pour les transporteurs, elles sont moins polluantes et réduisent l'accidentologie.

Les investissements apparaissent ridicules au regard des coûts de nouvelles infrastructures terrestres, la construction navale française et européenne ne peut qu'en sortir gagnante.

L'utilisation des lignes existantes et particulièrement celle de Dijon, Ambérieu, Chambéry, Modane, Italie, qui a bénéficié des travaux lourds (élargissement des tunnels, remplacements de ponts, renforcement des voies...) pour la mettre au gabarit GB1, n'est pas utilisée. Les capacités de transport ne sont pas contestables puisque les Suisses et les Autrichiens démontrent, chaque jour, ces capacités de transport ferroviaires sur leurs lignes existantes de montagne (1.150 mètres et 1.370 mètres d'altitude).

Par une action rapide, vous pouvez être :

- la Ministre qui rompra avec l'inaction incompréhensible en matière d'intermodalité, en exigeant l'utilisation des infrastructures existantes et la mise en œuvre des moyens disponibles,
- la Ministre qui s'inscrit dans la logique des recommandations de la Cour des Comptes qui seront vraisemblablement rappelées ce 23 octobre lors de la conférence de presse qu'elle organise,
- la Ministre qui refuse de reporter à demain le traitement effectif des problèmes de santé publique et de réchauffement climatique,
- la Ministre qui rejoint l'ensemble des acteurs qui demandent l'utilisation des voies existantes, qui plus est lorsqu'elles ont fait l'objet d'investissements lourds et ne sont pas utilisées,
- la Ministre qui, si elle renonce à l'"écotaxe" (dans les conditions que vous nous avez rappelées), agit dans l'économie et l'efficacité pour la préservation de la planète et de la santé publique.

Nous sommes certains qu'avec cette démarche, vous obtiendrez le soutien large de parlementaires en France et en Europe sans clivage politique, de la Cour des Comptes, des contribuables et du monde ferroviaire et maritime.

Les organisations écologistes ne pourraient que saluer votre initiative et votre engagement, notamment au vu des tensions qui se sont exprimées en direction de la table ronde « transport / mobilité » de la conférence environnementale.

Afin d'améliorer la prise en compte de ces possibilités et vous permettre de vous exprimer en toute connaissance de cause, nous vous confirmons que nous sommes demandeurs d'un rendez-vous pour présenter et étayer chacun des points que nous vous exposons au cours de notre rencontre, avec des documents dont vous pourrez apprécier personnellement la qualité, puisqu'ils proviennent de sources indiscutables, tant au niveau national qu'europpéen.

Nous avons souhaité vous adresser ce courrier en urgence pour vous permettre d'intervenir, si vous le décidez, en faveur de la santé publique et contre le réchauffement climatique dans le domaine du transports, au moment où vous êtes la cible de critiques et où la Cour des Comptes rappellera, selon le Figaro, ses recommandations en matière d'investissements ferroviaires et d'utilisation de l'existant dans les jours qui viennent.

Vous souhaitant bonne réception de la présente, vous remerciant pour votre écoute et votre invitation, nous restons dans l'attente de vous lire et vous prions de recevoir, Madame la Ministre, nos respectueuses salutations.

Florent Compain – 06.12.54.60.03
LES AMIS DE LA TERRE
Président



Daniel Ibanez – 06.07.74.10.17
LES AMIS DE LA TERRE
en Rhône Alpes

